

**RAPPORT DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BUDGET ANNEXE PORT D'HYERES (SAINT-PIERRE)**

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 24 juillet 2020,
- le vote du budget primitif intervenu à la même date,
- la décision modificative n°1 adoptée en novembre 2020.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	7 984 731,76	8 066 080,88
Résultat reporté de 2019		437 566,33
Total des dépenses et des recettes	7 984 731,76	8 503 647,21
Solde d'exécution de la section d'exploitation	518 915,45	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	2 775 290,29	3 406 476,47
Résultat reporté de 2019		459 721,48
Total des dépenses et des recettes	2 775 290,29	3 866 197,95
Restes à réaliser	1 607 999,38	225 361,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	-291 730,72	
Résultat global	227 184,73	

Le résultat de clôture s'établit à 227 K€. Il sera intégré au budget 2021 à l'occasion du budget primitif 2021.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements.

Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements (1,4 M€) et les subventions transférables au compte de résultat (8 K€).

Cette année, l'équipe travaux a réalisé au cours du 1^{er} trimestre, une partie des aménagements du quai 3400. Ces travaux, fournitures et main d'œuvre, ont été valorisés à 22 K€ et ont fait l'objet d'un transfert en section d'investissement au travers du schéma comptable des travaux en régie.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Avec l'arrivée de la COVID-19, une diminution de l'activité liée aux obligations de confinement et à l'interdiction de naviguer nous a obligé à prévoir une baisse nos recettes. En complément, une série d'exonérations a permis d'accompagner au mieux les professionnels dans la continuité des actions menées par l'Etat : exonération totale des droits de terrasses, l'équivalent d'un trimestre pour les locaux du Centre Commercial du Nautisme, droits d'amarrage pour les professionnels du Nautisme.

Ainsi, cette section se clôture avec un excédent de 81 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 438 K€ soit un résultat cumulé de 519 K€.

I - LES RECETTES

La section d'exploitation dispose de ressources régulières constituées par :

- **les ventes de produits et les prestations de services.** La majeure partie de ces ressources est générée par les droits d'amarrage, la vente de carburant et les manutentions des zones d'activités.
- **les produits de gestion courante** concernent les redevances pour occupation de locaux du domaine portuaire (Centre Commercial du Nautisme, TLV, SOMAT).
- **les produits exceptionnels et reprises sur provisions**

Les produits de l'exercice s'élèvent à 8 M€ et sont globalement en baisse par rapport à 2019 du fait de la crise sanitaire. Le budget primitif avait anticipé cette baisse dans de bonnes proportions puisque le taux de réalisation est de 100%.

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Ventes de produits, services, marchandises	8 641 443,59	7 685 440,00	7 701 422,71	100,21%	-10,88%
Autres produits de gestion courante	314 311,92	303 105,00	306 571,93	101,14%	-2,46%
Atténuations de charges	31 492,80	31 156,00	18 839,88	60,47%	-40,18%
Produits exceptionnels	25 864,62	6 444,00	8 725,37	135,40%	-66,27%
Reprises sur provisions	600 000,00	0,00	0,00		-100,00%
TOTAL	9 613 112,93	8 026 145,00	8 035 559,89	100,12%	-16,41%

a) Les ventes de produits, services, marchandises

Ces recettes s'élèvent à 7,7 M€ et représentent près de 96% des recettes réelles de l'exercice. La diminution observée de 11% par rapport à 2019 est directement liée à la crise sanitaire. Elles se ventilent ainsi :

Comptes	Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
707	Redevances d'amarrage	5 192 743,17	4 795 950,00	4 948 770,14	103,19%	-4,70%
7088	Autres produits d'activités annexes	2 164 611,47	1 955 620,00	1 821 763,54	93,16%	-15,84%
706	Prestations de services	803 381,98	720 000,00	726 459,40	100,90%	-9,57%
7083	Locations diverses	373 430,54	82 820,00	97 345,27	117,54%	-73,93%
7084	Mise à disposition de personnel facturée	68 193,49	91 050,00	58 077,09	63,79%	-14,83%
7087	Remboursement de frais	39 082,94	40 000,00	49 007,27	122,52%	25,39%
	TOTAL	8 641 443,59	7 685 440,00	7 701 422,71	100,21%	-10,88%

Avec un montant global de 4,9 M€, les redevances d'amarrage représentent le produit le plus important pour le port. Il est en diminution de 5% du fait de l'exonération partielle accordée aux professionnels du nautisme impactés par la crise sanitaire et par une baisse de l'activité.

Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 2 338 518 €
- redevances passagers : 2 544 484 €
- 4 postes TLV/STVM : 12 855 €
- taxes passagers : 52 914 €

Sous le titre « autres produits des activités annexes », nous retrouvons le produit relatif à la liste d'attente (17 K€) et à la cale de mise à l'eau (35 K€). Mais l'essentiel provient de la vente des carburants pour 1,76 K€.

Les prestations de services concernent les facturations de manutentions et de stationnement des deux zones d'activités, la zone de carénage et le port à sec, et totalisent un chiffre d'affaires de 726 K€.

Le poste des locations diverses enregistre habituellement l'occupation du domaine portuaire par les terrasses des bars et restaurants, le marché dominical sur le parking Robin et les nocturnes installés sur les quais durant la saison estivale.

Là aussi, une aide spécifique aux commerçants a été décidée par le Conseil Municipal accordant une exonération totale sur les droits de terrasses représentant une somme d'environ 284 K€.

Le produit encaissé de 97 K€ concerne essentiellement le marché dominical (87 K€) et la mise à disposition d'une parcelle pour le stockage de bateaux SB20 (10 K€).

Enfin, les remboursements de frais de personnel concernent la participation des ports annexes pour des charges portées par le port Saint-Pierre (charges salariales du personnel administratif et technique). Ces remboursements s'élèvent à 58 K€.

De plus, les occupants des locaux du Centre Commercial du Nautisme remboursent au port le montant de la taxe foncière et des consommations d'eau pour une somme totale de 49 K€.

b) Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre regroupe :

- les redevances du Centre Commercial du Nautisme pour 3 trimestres (224 K€)
- les redevances d'occupation des dépendances du domaine portuaire (44 K€)
- le produit du stationnement (38 K€)

c) Les atténuations de charges et les produits exceptionnels

Ces comptes enregistrent d'un part, la valorisation du stock final de carburant au 31 décembre soit 19 K€ et d'autre part, des produits exceptionnels tels qu'un remboursement de CVAE (4 K€) et l'encaissement d'une indemnité suite à un contentieux (4 K€).

II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- les charges financières,
- l'impôt sur les bénéfices,
- les provisions et charges exceptionnelles.
- les autres dépenses de gestion sont composées essentiellement des pertes sur créances irrécouvrables,

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 6,5 M€, sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Charges à caractère général	4 303 685,72	3 681 750,00	3 468 301,66	94,20%	-19,41%
Charges de personnel	2 497 635,03	2 565 996,00	2 491 806,48	97,11%	-0,23%
Charges financières	170 350,24	196 723,00	195 219,16	99,24%	14,60%
Impôt sur les bénéfices	419 476,00	245 300,00	189 158,00	77,11%	-54,91%
Provisions	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100,00%	0,00%
Charges exceptionnelles	78 552,98	95 292,00	88 764,91	93,15%	13,00%
Autres charges de gestion courante	77 029,42	10 000,00	9 995,05	99,95%	-87,02%
TOTAL	7 646 729,39	6 895 061,00	6 543 245,26	94,90%	-14,43%

a) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 3,5 M€ soit un peu plus de la moitié des dépenses réelles et sont en diminution de 19% par rapport à 2019.

Le détail par compte de dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
602 et 603	Achat de carburant et stock	1 809 391,32	1 614 366,00	1 483 738,25	91,91%	-18,00%
60xx	Autres achats	421 260,21	445 019,00	438 311,57	98,49%	4,05%
61 et 62	Prestations de services	1 316 261,58	877 400,00	802 892,30	91,51%	-39,00%
63	Autres impôts et taxes	756 772,61	744 965,00	743 359,54	99,78%	-1,77%
	TOTAL	4 303 685,72	3 681 750,00	3 468 301,66	94,20%	-19,41%

Les achats de carburant constituent la part la plus importante de ces charges avec 1,5 M€.

Parmi les autres achats, près de 66% concernent les fluides avec une somme de 290 K€. Le reste est affecté aux fournitures de bureau, carburant pour les véhicules et les bateaux et toutes les fournitures nécessaires à notre équipe travaux.

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 803 K€ dont :

- l'entretien des quais. C'est l'un des plus gros postes de dépenses avec un cumul de 385 K€ ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 98 K€ ;
- les frais de nettoyage des locaux dont le marché s'est terminé au 31 décembre pour 56 K€ ;
- la maintenance des matériels et équipements dont les appareils de levage de la zone de carénage, pour 50 K€ ;
- des frais d'études, pour un total de 49 K€, dont la recherche et l'analyse de légionnelles dans les sanitaires, l'analyse des eaux des bassins durant la saison estivale. Cette année, une mission ponctuelle a été confiée à un prestataire pour la géodétection des réseaux enterrés du port ;
- le reste concernant la location de matériel, les assurances, l'affranchissement, les frais bancaires...

La baisse de 39% s'explique en grande partie par une opération de dragage réalisée en 2019 pour un coût de 600 K€.

S'agissant des impôts et taxes, sur les 743 K€, 335 K€ concernent les taxes foncières et 170 K€ des redevances domaniales. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la CVAE, la redevance spéciale et la taxe de séjour.

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2,5 M€, montant sensiblement identique à 2019. Elles représentent moins de 38 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'ensemble des agents représente une enveloppe de 2 M€ et son évolution par rapport à 2019 est de 2,6%

De plus, le personnel de la ville impacte les budgets des ports au travers d'une refacturation qui s'est élevée à 490 K€ en 2020.

c) Les charges financières

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 195 K€ contre 170 K€ en 2019. Les frais financiers représentent moins de 3 % des dépenses réelles d'exploitation.

d) L'impôt sur les bénéfices

Cette charge représente moins de 3% des dépenses réelles avec 189 K€ contre 419 K€ en 2019. Tout est mis en œuvre pour que cette charge pèse le moins possible sur le budget du port.

e) Les autres charges

Figurent entre autres dans ces comptes :

- une provision de 100 K€ affectée à la valorisation des sédiments. Au 31 décembre, la provision totale s'élève à 300 K€. Elle fera l'objet d'une reprise en 2021 ;

- l'indemnité pour manque à gagner versée à HEP pour 47 K€ ;
- la subvention versée à la SNSM, 18 K€
- des pertes sur créances irrécouvrables, 10 K€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port. Cette section se clôture avec un excédent de 631 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 460 K€ et un solde de restes à réaliser de -1,4 M€ soit un résultat de clôture de - 292 K€.

Ce besoin de financement fera l'objet d'une couverture au budget primitif 2021 par une partie du résultat d'exploitation.

I - LES RECETTES

Les recettes de la section d'investissement sont constituées de ressources propres et de ressources externes comme les subventions et les emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Dotations, fonds divers et réserves	670 745,52	670 745,52		100,00%
Subventions	372 400,00	1 889,69	225 361,00	61,02%
Emprunts	1 294 554,05	1 290 000,00		99,65%
Autres	9 916,00	2 354,76		23,75%
TOTAL	2 347 615,57	1 964 989,97	225 361,00	93,30%

Les dotations, fonds divers et réserves concerne uniquement l'affectation du résultat telle que présentée par délibération n° 16 du 24 juillet 2020.

S'agissant des subventions d'investissement, seule celle affectée au financement de la pompe à eaux noires a été encaissée. Celles reportées concernent les opérations :

- l'installation de séparateurs d'hydrocarbures sur l'aire de carénage pour 167 K€ (Conseil Régional et Agence de l'Eau) ;
- la conformité ICPE de la station d'avitaillement pour 59 K€ (conseil Régional).

Dans le cadre de l'appel à l'emprunt, la commune a sollicité cinq établissements bancaires pour un emprunt à souscrire de 1,3 M€ à taux fixe sur une durée de 20 ans. Trois établissements bancaires ont fait une offre sur cette durée :

- La Caisse d'Epargne au taux de 0,85 %
- Le Crédit agricole au taux de 0,78 %
- Le Crédit Coopératif au taux de 0,47 %

Le contrat de prêt a été signé en décembre avec le Crédit Coopératif et les fonds encaissés le 17 février.

Les autres recettes de 2 K€ concernent l'encaissement de cautions.

II - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées majoritairement des dépenses d'équipement et des remboursements d'emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	96 229,78	10 646,20	71 782,84	85,66%
Immobilisations corporelles	2 432 818,98	1 190 876,17	1 239 248,14	99,89%
Immobilisations en cours	44 044,65	9 794,65	34 250,00	100,00%
Opération Centre Commercial du Nautisme	661 893,97	399 175,57	262 718,40	100,00%
Emprunts	1 141 000,00	1 134 276,71		99,41%
TOTAL	4 375 987,38	2 744 769,30	1 607 999,38	99,47%

a) Les dépenses d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. En 2020, les dépenses d'équipement représentent 1,6 M€ complétées de 1,6 M€ de restes à réaliser selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Inscription budgétaire 2020	Mandaté	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 230	10 646	71 783
2031	Frais d'études Exploration Faune/Flore bassin 3 Mise aux normes station d'avitaillement	73 650	0	63 596 4 150 59 446
2033	Frais d'insertions Appels d'offres	20 785	9 646	7 697 7 697
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences... Microsoft office	1 795	1 000	490 490
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 432 819	1 190 876	1 239 248
2111	Terrains nus Terrain des Ourlèdes	195 000	195 000	0 195 000
2131	Bâtiments Étanchéité capitainerie Fermeture des ouvertures du Yacht club	43 402	43 333	0 20 975 22 359
2135	Installations générales, agencements, aménagements Enseignes et stores Climatisation 2ème étage capitainerie	9 150	9 143	0 7 043 2 100
2153	Installations à caractère spécifique Mise aux normes station d'avitaillement Station d'avitaillement sur pontons flottants Séparateur d'hydrocarbures Mouillages Quai 3400 Création 3 postes CATA + quai accueil Plateforme d'observation môle central Bornes, débits, recharge électrique Portique parking Robin Autres	2 096 595	903 142	1 191 974 685 750 220 437 206 538 38 878 407 957 21 580 27 857 9 166 9 129 22 620
2154	Matériel industriel Racks pour stockage bateaux Nacelle Autres	68 506	29 626	37 920 36 286 27 517 2 109 1 633
2183	Matériel de bureau et informatique Téléphones Postes informatiques Autres	13 081	10 050	2 884 4 351 3 846 1 853 128
2184	Mobilier	1 250	582	637
2188	Autres	5 835	0	5 834
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	705 939	408 970	296 968
2313	Constructions Réhabilitation CCN	661 894	399 176	262 718 262 718
238	Avances forfaitaires	44 045	9 795	34 250
	TOTAL	3 234 987	1 610 492	1 608 000

b) Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de la dette représente 1,1 M€ ce qui porte le capital restant dû au 31 décembre à 9,7 M€.